

28è TRIATHLON DE VALENCE

REGLEMENT (Hors championnat de France des clubs D1)

Le déroulement des épreuves s'effectuera suivant la réglementation générale 2018 de la F.F.TRI. Chaque concurrent reconnaît en avoir pris connaissance.

Inscriptions:

Les inscriptions se feront en ligne sur le site internet du triathlon international de Valence avant le:

- 11 mai 2018 à 20h00 pour le duathlon jeune
- 12 mai 2018 à 20h00 pour le triathlon et duathlon distance S OPEN

Le triathlon distance S est limité à 300 concurrents individuels et 30 relais, le duathlon distance S à 100 concurrents et 10 relais. Inscriptions sur place le jour de la course dans la limite des places disponibles et avec un supplément de 4€ en individuel et 10€ par équipe en relais.

Toute inscription est définitive. En cas d'empêchement majeur, l'épreuve sera annulée. Les frais d'engagement seront remboursés aux concurrents, déduction faite de 20 % pour frais de dossiers. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée des dossiers.

Retrait des dossards

Il faut pouvoir justifier de son identité lors du retrait du dossard.

Le retrait des dossards s'effectue:

- le samedi 12 mai au Palais des Congrès Sud Rhône-Alpes à Châteauneuf-sur-Isère, à l'intérieur du bâtiment, à partir de 11h00 pour le duathlon Jeunes
- le samedi 12 mai au Palais des Congrès Sud Rhône-Alpes à Châteauneuf-sur-Isère, à l'intérieur du bâtiment, de 15h30 à 17h30 pour le Triathlon & duathlon open
- le dimanche 13 mai au Palais des Congrès Sud Rhône-Alpes à Châteauneuf-sur-Isère, à l'intérieur du bâtiment, à partir de 13h00 pour le Triathlon & duathlon open

IMPORTANT : Pour retirer votre dossard, munissez-vous de votre licence FFTRI 2018, ou d'un "Certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition (ou à défaut de la discipline concernée en compétition en cas de relais) de moins d'un an au jour de l'inscription à la compétition par le sportif".

Les non-licenciés FFTRI devront souscrire un pass compétition, d'un montant de 3 EUR pour le duathlon Jeunes et le Triathlon/duathlon Relais, et 6,50 EUR pour le Triathlon/duathlon Open Individuel.

Triathlon: température de l'eau et combinaison néoprène

Selon la température de l'eau, le port de la combinaison peut être obligatoire, autorisé, ou interdit:

- Triathlon Open S: Le port de la combinaison néoprène est obligatoire si la température de l'eau est inférieure à 16°C, et interdit lorsqu'elle dépasse 24°C.

Nous publierons un relevé de température sur les réseaux sociaux, quelques jours avant l'épreuve. La température sera prise officiellement par les arbitres le jour de l'épreuve.

Matériel

Nous vous fournissons:

- Un bonnet de bain numéroté
- Pour les duathlons jeune de samedi 12 mai, deux dossards (un devant en course à pied, un derrière en vélo) **chacun à attacher par 3 points minimum**, une étiquette à coller sur votre tige de selle, et une puce de chronométrage à porter autour de la cheville.
- Pour le triathlon open & le duathlon open de dimanche 13 mai, un dossard **à attacher par 3 points minimum**, une étiquette à coller sur votre tige de selle, et une puce de chronométrage à porter autour de la cheville. Pour ces courses la ceinture porte-dossard est donc obligatoire.

Un concurrent qui franchit l'arrivée sans dossard lisible (et non visible) de face ne sera pas classé.

Limite d'âge et vagues de départ triathlon/duathlon S

L'épreuve triathlon/duathlon S Open individuelle est ouverte à tous les concurrents nés en 2002 et avant. L'épreuve triathlon/duathlon S en relais est ouverte à tous les concurrents nés en 2006 et avant (1 seule discipline au choix pour les benjamins et minimes).

Les départs féminins, masculins et relais seront séparés.

Temps de course:

Pour des raisons de sécurité et de respect des arrêtés préfectoraux, le temps de course est limité. Cela reste un temps accessible, y compris pour des débutants.

Sur le triathlon S.

- Le temps limite pour effectuer la natation est de 25 minutes
- Le temps limite pour effectuer la natation+la première transition+parcours vélo+la deuxième transition est de 1 heure et 25 minutes

Sur le duathlon S.

- Le temps limite pour effectuer la première course à pied+la première transition+parcours vélo+la deuxième transition est de 1 heure et 25 minutes

Vélo triathlon & duathlon open S

Le vélo doit uniquement être mû par la seule force musculaire du concurrent. Le port du casque homologué à coque dure est obligatoire, jugulaire fermée jusqu'à sa place dans le parc à vélos, sous peine de disqualification si non remise en conformité après stop & go. Il est interdit de rouler dans le parc à vélos. Les voitures suiveuses sont interdites !

Drafting non autorisé: Au cas où un arbitre pénaliserait d'un carton bleu un triathlète/duathlète pour drafting, celui-ci devra effectuer 1 minute d'arrêt dans la zone de pénalité située sur le parcours pédestre. Sanction gérée par l'athlète sous le contrôle d'un arbitre.

Prolongateur autorisé selon la réglementation FFTRI. Le cycliste s'engage à respecter le code de la route, à ne pas couper les virages et à rouler seulement sur la moitié droite de la chaussée. Dans le cas contraire, il sera disqualifié.

Arbitrage duathlon triathlon

En cas de disqualification, l'athlète devra remettre son dossard et sa puce de chronométrage à l'arbitre et s'arrêter. En cas de non-respect de ces consignes, des sanctions disciplinaires pourraient être encourues.

Responsabilités

Les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou défaillance provoqué par un mauvais état de santé, accident provoqué par le non respect du code de la route, par le non respect des consignes de sécurité données par l'organisation et par le non respect du présent règlement. Il en est de même en cas de perte, bris ou vol d'objet personnel ou de matériel excepté au sein de l'aire de transition. Il est de la responsabilité des concurrents de respecter le code de la route, de rester sur la bonne voie, d'être en bonne santé...

En aucun cas, un concurrent ne pourra se retourner contre l'organisation pour quelque motif que ce soit. L'émargement au retrait du dossard vaut acceptation du règlement.

Epreuve triathlon & duathlon S en relais

L'épreuve en relais se court à deux ou trois équipiers. Le concurrent doit présenter un certificat médical ou une licence compétition conforme avec la partie à laquelle il participera (natation, course à pied ou cyclisme).

L'épreuve triathlon/duathlon S en relais est ouverte à tous les concurrents nés en 2006 et avant (1 seule discipline au choix pour les benjamins et minimes).

Le passage de relais se fera dans l'aire de transition au moyen de la puce de chronométrage et de la ceinture porte-dossard. Le relayeur effectuant la partie course à pied devra porter devant le dossard fixé par trois points et le relayeur effectuant la partie vélo devra porter dans le dos le dossard fixé par trois points.

Récompenses:

Triathlon S individuel:

Seuls les concurrents ayant terminé l'épreuve du triathlon S seront classés. Les prix ne sont pas cumulables. Les récompenses ne seront remises qu'aux triathlètes présents.

Dotations identiques au 3 premiers individuels hommes scratch et 3 premières individuelles femmes scratch:

1er: 300€; 2ème: 150€; 3ème: 75€

Duathlon S individuel:

Seuls les concurrents ayant terminé l'épreuve du duathlon S seront classés. Les prix ne sont pas cumulables. Les récompenses ne seront remises qu'aux triathlètes présents.

Dotation identique au 3 premiers individuels hommes scratch et 3 premières individuelles femmes scratch:

1er: 300€; 2ème: 150€; 3ème: 75€